

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 31 août 2020

Non à l'initiative de résiliation

Mettre fin à la libre circulation attiserait la pénurie de personnel qualifié en matière de soins et d'accompagnement

Si le peuple suisse acceptait l'initiative de résiliation (initiative de limitation) le 27 septembre prochain, cela aurait des conséquences néfastes pour l'apport de prestations aux personnes ayant besoin de soutien : un système d'immigration contingentée rendrait très malaisé le recrutement des travailleurs étrangers qualifiés dont la Suisse a impérativement besoin et exacerbant ainsi la pénurie existante. Les organisations signataires du présent communiqué de presse rejettent résolument l'initiative.

La Suisse nécessite actuellement une main-d'œuvre étrangère, qualifiée ou non, qui ne peut pas être recrutée ici en nombre et avec les qualifications nécessaires, notamment des spécialistes en matière de soins et d'accompagnement des personnes ayant besoin de soutien. Les conséquences de restrictions d'entrée en Suisse viennent de se faire sentir durant la pandémie de Covid-19. La suppression de la libre circulation aggraverait la pénurie de personnel déjà existante dans les institutions et organisations concernées : même si l'initiative ne prévoit pas de plafonnement chiffré, elle comporte un risque élevé que le contingentement ne réponde pas aux besoins effectifs.

Une mise en péril inutile ayant de lourdes répercussions

Les graves conséquences de l'initiative n'auraient aucune utilité réelle pour contrepartie. Car des mesures d'accompagnement spécifiques ainsi que des mesures supplémentaires, telles l'obligation d'annoncer les postes vacants, ont été introduites afin de pallier les répercussions indésirables de la libre-circulation et de protéger la main-d'œuvre indigène. Ces règles empêchent une pression sur les salaires en Suisse en raison du niveau des prix moins élevé dans l'UE et l'AELE. Et elles protègent la main-d'œuvre indigène contre la concurrence à moindre coût. Leur suppression doperait le dumping salarial.

Une acceptation de l'initiative de résiliation et l'abolition de la libre circulation des personnes entraîneraient un assèchement du vivier de main-d'œuvre qualifiée et confronteraient à de sévères problèmes les institutions et organisations apportant leurs prestations aux personnes ayant besoin de soutien – en aggravant massivement les difficultés de recrutement, mais aussi en rendant malaisée une planification fiable.

Enfin, le système de contingentement résultant de l'initiative alourdirait considérablement la charge administrative des différentes organisations et institutions : de bureaucratiques procédures d'autorisation en seraient la conséquence. Cela rendrait plus difficile et plus coûteux l'apport de prestations de soins et d'accompagnement.

Pour ces raisons, les organisations signataires du présent communiqué appellent le peuple à rejeter l'initiative de résiliation.

Contacts : CURAVIVA Suisse, relations médias
media@curaviva.ch, 031 385 33 48

INSOS Suisse, communication
medienstelle@insos.ch, 031 385 33 14

Spitex Schweiz, Marianne Pfister, directrice
pfister@spitex.ch, 031 381 22 81

ASPS, Marcel Durst, directeur
marcel.durst@spitexprivee.swiss, 031 370 76 73

CURAVIVA Suisse est l'association de branche nationale des institutions au service des personnes ayant besoin d'assistance. En tant qu'association nationale, CURAVIVA Suisse défend les intérêts et les positions de ses membres au niveau fédéral, soit 2'600 homes et institutions sociales destinés aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux enfants et adolescents. En apportant un soutien actif à ses membres, CURAVIVA Suisse s'engage pour créer les meilleures conditions possibles pour les collaborateurs et, en conséquence, une qualité de vie élevée pour les résidents de ses institutions membres. www.curaviva.ch

INSOS Suisse est une association nationale de branche qui représente les intérêts de 800 institutions pour personnes handicapées. L'association œuvre en faveur de conditions optimales permettant aux institutions d'apporter un accompagnement professionnel, un soutien des personnes souffrant de handicap et une offre de prestations adaptée à leurs besoins. INSOS Suisse s'engage activement dans la formation du personnel spécialisé, apporte une importante contribution professionnelle et garantit, en tant que plateforme d'information et de mise en réseau, un échange et un transfert ciblés de connaissances. www.insos.ch

Aide et soins à domicile Suisse est l'association faîtière de 24 associations cantonales auxquelles sont rattachées, en Suisse, près de 570 organisations d'aide et de soins à domicile à but non lucratif (organisations de droit public et d'utilité publique). Près de 38'000 collaboratrices et collaborateurs soignent et prennent en charge chaque année quelque 284'000 clientes et clients et leur permettent ainsi de continuer à vivre dans leur environnement familial. 81 % de l'ensemble de la clientèle d'aide et de soins à domicile sont pris en charge par des structures à but non lucratif. www.spitex.ch

L'Association Spitex privée Suisse ASPS est l'association de branche des des organisations privées d'aide et de soins à domicile. Elle compte 216 membres qui emploient plus de 8'000 collaborateurs dans toute la Suisse. Sa part de marché dans les soins infirmiers varie entre 15 et 35 % selon la région. Les organisations privées intègrent la dimension relationnelle aux soins. www.spitexprivee.swiss